

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2017**

Le seize février deux mille dix-sept, le Conseil Municipal de Goderville s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. FONTANIE Guy, Maire.

### **Sont présents :**

Mmes BACHELEY Françoise, BELLET Florence, MM. GERON Michel, MOIZAN Gérard, CARLIERE Frédéric adjoints,

Mmes BELLANGER Nadine, COZIC Bernadette, LEBER Sophie, MARRO FREVAL Corinne, OUTURQUIN Béatrice, VANIER Pascaline,

MM. DUPUIS Arnaud, FLEURY Philippe, JOUTEL Yves, LELAUMIER Yves, ROSE Marc, conseillers municipaux.

### **Pouvoirs :**

Mme CHEDRU Dominique pouvoir à M. FONTANIE Guy,

Mme LAVILLE Géraldine pouvoir à Mme BACHELEY Françoise,

M. MALO Jean- Marc pouvoir à Mme LEBER Sophie.

**Absent(s) :** Mme HAUGUEL Stéphanie, MM. DUVAL Gérard, REVOL Philippe.

**Secrétaire de séance :** *Mme COZIC Bernadette*

Date d'affichage du présent procès-verbal : 17 février 2017

Le procès-verbal de la précédente séance est soumis à approbation.

Il est adopté à l'unanimité.

*Sauf indication contraire, les délibérations sont adoptées à l'unanimité.*

### **Question n° 1 : Demande de subvention au titre du FSIL – Centre de secours**

Les élus autorisent M. le Maire à solliciter une aide financière au titre du fonds de soutien à l'investissement local pour une opération d'aménagement intérieur et d'extension du Centre de Secours.

La subvention est demandée pour couvrir les travaux envisagés à hauteur de 80 %. L'enveloppe financière pour procéder à la création d'un espace sanitaire femmes dans les locaux actuels et à la mise en place de deux structures modulaires est estimée à 94 400 €.

### **Question n° 2 : Demande de subvention au titre du FSIL – Façade de la Mairie**

Le conseil municipal valide la demande de subvention pour la restauration de la façade de la mairie, subvention sollicitée à hauteur de 30 % des travaux envisagés d'un montant estimé à 48 356 €. L'opération est éligible au fonds de soutien à l'investissement local.

**Question n° 3 : Travaux d'accessibilité aux arrêts d'autocars sur les places de Verdun et Godard des Vaux**

Les conseillers municipaux autorisent le Département à procéder à la réalisation des travaux d'accessibilité aux arrêts d'autocars des places centrales selon les plans proposés par l'assemblée départementale.

*Questions diverses*

*Madame Outurquin informe ses collègues de la soirée sans télé organisée par le conseil municipal enfants le vendredi 10 mars à 20 heures dans les locaux de la salle des fêtes de la mairie.*

*Séance levée à 19 heures 15*